

## Les membres du Club des collectivités locales éoliennes (Cléo) se réunissent en présentiel pour porter la voix des élus fiers de leur patrimoine éolien !

**Mardi 19 novembre 2024 au Palais d'Iéna à Paris**  
(9 place d'Iéna, 75016 Paris)

**De 16h00 à 17h30**  
(réunion suivie d'un café de clôture)

Le 11 septembre 2024, la Commission européenne appelait la France à rattraper son retard sur le développement des énergies renouvelables. L'éolien terrestre n'ayant notamment pas atteint l'objectif 2023 fixé dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE 2), il est urgent d'agir. Mais comment pousser le gouvernement à accélérer le déploiement de la filière ? Et comment concilier projets éoliens et adhésion des territoires ? **Élus, acteurs locaux, développeurs-exploitants et experts de la thématique peuvent s'unir pour montrer l'exemple collectivement et faire entendre leurs voix à l'échelle nationale.**

### Ordre du jour

**16h00 – Introduction : le club CLÉO et les bonnes pratiques de la charte nationale éolienne aux grandes étapes d'un projet**

*Julie FERRY, Responsable adjointe du Pôle Énergie – AMORCE*

*Vincent RIVOLLET, Chargé de mission EnR électriques – AMORCE*

**16h10 – Phase d'émergence : le réseau des Générateurs, une ingénierie territoriale à mobiliser par les collectivités pour mieux appréhender les enjeux, le travail avec l'opérateur et l'opposition**

*Exemple de réflexion menée par la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe sur les zones d'implantation potentielles pour un projet éolien*

*Elise CHARLEUX, Conseillère du réseau Les Générateurs – SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES DE MAINE-ET-LOIRE (SIEM)*

*Jacques BLONDET, Vice-Président - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ANJOU LOIR ET SARTHE*

**16h25 – Phase de développement : les collectivités assurent la pleine maîtrise de leur déploiement éolien via le modèle de société d'économie mixte (SEM)**

*Exemple des projets éoliens de Saint Ganton et de Lanrigan*

*David CLAUSSE, Auditeur général – SEM ENERGI'V*

*Exemple du Parc éolien de l'Hyrôme*

*Jean-Luc DAVY, Membre du Conseil d'Administration - SEM ALTER ENERGIES*



## **16h40 – Phase d'autorisation : quelle efficacité des enquêtes publiques et quelles recommandations pour la concertation ?**

*Présentation des résultats de l'étude « La participation du public aux projets d'éolien terrestre vue depuis l'enquête publique » publiée en avril 2024*

*Martine VIART, Commissaire enquêtrice - COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES ENQUETEURS (CNCE) (sous réserve)*

*Stéfan LOUILLAT - Chef de service Électricité Renouvelable et Réseaux, ADEME*

## **16h55 – Phase d'exploitation : visites de sites et autres bonnes approches, les sujets à ne pas négliger après la mise en service d'un parc éolien**

### **Phase de fin de vie : les réflexions sur le levier du repowering**

*Exemple du Parc éolien des Tilleuls*

*Jacques PALLAS, Maire – COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-ARNON*

*Suivi par quelques mots de Marc JEDLICZKA, Directeur général de l'Association HESPUL, à la fois guide et riverain du Parc éolien du Beaujolais Vert*

## **17h10 – Importance de la sensibilisation : la réflexion sur les zones d'accélération contribue à débloquer une étude éolienne sur le territoire**

*Exemple du projet éolien en territoire Clunisois*

*Michel MAYA, Maire – COMMUNE DE TRAMAYES*

## **17h25 – Discours de clôture**

*Serge NOCODIE, Vice-Président délégué aux réseaux de chaleur et aux énergies renouvelables - AMORCE*

**Session de signatures de la charte nationale éolienne AMORCE-France Renouvelables**

**Session de signatures d'une tribune d'AMORCE (sous réserve)**

**17h30 – 18h00 : Poursuite des échanges autour d'une pause café conviviale**

Et pour la suite du programme, possibilité pour les participants qui le souhaitent d'assister à :

**18h00 – 19h30 : Cérémonie de remise des trophées des élus de l'électricité renouvelable organisée par France Renouvelables**

*Dans ce cas, merci de prévenir Julie FERRY de votre intérêt pour ce deuxième évènement à [jferry@amorce.asso.fr](mailto:jferry@amorce.asso.fr)*

**À noter : le Salon des Maires se tient en parallèle au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, à 30 minutes en métro du Palais d'Iéna.**

**Inscriptions en ligne sur ce [lien](#)**

**Contact organisation :** Pauline ALLAIN – [gt@amorce.asso.fr](mailto:gt@amorce.asso.fr)

**Contact technique (contenu) :** Julie FERRY - [jferry@amorce.asso.fr](mailto:jferry@amorce.asso.fr)

**Évènement ouvert aux adhérents d'AMORCE de la compétence « Énergie et Réseaux de Chaleur » et aux non adhérents.**

*Attention, nombre de places limité. Merci de bien vous inscrire en amont via le lien donné ci-dessus et d'assurer votre présence le jour J ou, en cas d'imprévu, de prévenir Julie FERRY.*